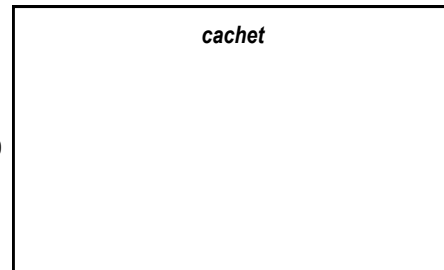


CONTRAT DE FORMATION

À LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE À MOTEUR

Entre, **AMBITION MER**
 > l'établissement de formation
 Adresse : **4 RUE DE LA LOGE 13002 MARSEILLE**
 N° Agrément : Date :
 délivré par : **LES AFFAIRES MARITIMES MARSEILLE**
 Police d'assurance (compagnie) : **INTER MUTUELLES ENTREPRISES**. N° de contrat : **971.0001.11286.L.60**
 Représenté par M. (nom et prénom) : **ROSSILLION OLIVIER**
 N° de SIRET (ou SIREN) :
 Agissant en qualité d'exploitant d'un établissement d'enseignement à la conduite

Exemplaire établissement



Et Melle. Mme . M :
 > le candidat

Né(e) le : à :

Adresse :

Tél : Tél. mobile : Email :

éventuellement représenté par son représentant légal M. : Tél :

Il est convenu ce qui suit :

OBJET DU CONTRAT : Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur : option <input type="checkbox"/> Côtière <input type="checkbox"/> Eaux intérieures Extension : <input type="checkbox"/> Hauturière <input type="checkbox"/> Grande plaisance eaux intérieures Le volume de formation prévu est de ILLIMITÉ de théorie et de 2H de pratique.	Formateur : L'établissement atteste que les ou les formateurs ci après sont déclarés auprès de l'autorité administrative.	
	Nom ROSSILLION OLIVIER	Titre / qualification / fonction FORMATEUR
CE CONTRAT EST VALABLE un an, passé cette date il ne pourra ni être remboursé ni échangé.	SUSPENSION DU CONTRAT : il pourra être suspendu, pour motif légitime ou d'un commun accord, pour une durée de au-delà il devra être renégocié.	
	RÉSILIATION* : Toute résiliation du contrat par le candidat entraînera la facturation complémentaire d'une somme de 85 Euros.	

Tarifs : Les prestations de formation prévues par le présent contrat seront effectuées selon la tarification suivante :

	Nature des prestations	Tarif unitaire*	Montant € TTC
THÉORIE	Cours collectif		
	Forfait théorie		
PRATIQUE	Cours collectif		
	Cours particulier		
FORFAITS STAGES	PERMIS CÔTIER		
DIVERS	Frais de dossier		
	Livret apprentissage		
	Fournitures pédagogiques		
	Matériel		
	Autres		

* À la date de signature du contrat, les prestations supplémentaires seront facturées au tarif en vigueur le jour de la prestation

PRIX TOTAL TTC

SÉANCES OU COURS ANNULÉS* :

Toute séance ou cours non décommandé par le candidat au moins à l'avance sera dû et facturé, sauf cas de force majeure dûement justifié.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Au comptant en un seul versement :
 - chèque espèces
 - Les sommes versées à la signature du contrat :
 - euros acomptes arrhes
- reste à payer : euros

Fait à le __ / __ / 20__ en double exemplaire

Signature de l'élève ou Signature du représentant légal pour les mineurs précédé de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable de l'établissement

